



L'OURS..... C'EST REPARTI !

.....

A peine la mi-mai, alors que les troupeaux ovins ou bovins sont encore dans les zones intermédiaires non loin des sièges exploitations, voilà que l'ours avec de plus en plus de précocité démarre sa néfaste prédation. Déjà deux béliers, une brebis dépecés et plusieurs ruches éventrées à LUZ viennent rappeler aux éleveurs l'enfer qu'ils s'appêtent à vivre cet été lorsque l'ensemble des troupeaux auront rejoint le domaine pastoral!

L'Etat se doit de prendre des mesures au titre de sa responsabilité civile.

Et de plus lorsque l'on sait que pendant ce temps, avec un fort goût de provocation, se succèdent rapports et discussions sur la vie partagée de l'ours avec les troupeaux et dont les auteurs ressassent à nouveau les vieilles recettes de protection et de cohabitation qui font depuis vingt ans la preuve de leur inefficacité. Que de surcroît la DREAL souhaiterait que le monde agricole prenne part à ces fumeuses réflexions en compagnie des associations dites de protection de la nature.

Réflexions conduites à l'intérieur de « groupes ours » sur fond de développement de la population ursine dans les Pyrénées qui, selon le rapport du Muséum d'Histoire naturelles, seraient susceptibles de pouvoir recevoir plus de 250 ours supplémentaires.

Que l'on ne compte pas sur nous pour être complices de l'ensauvagement de nos territoires. En refusant de participer à ces « groupes ours » l'ACAP, les JA et les FRSEA du Massif font le choix de se consacrer au contraire au développement de l'élevage et du pastoralisme garant par déclinaison d'un environnement ou activités économiques, loisirs et accueil cohabitent pour des Pyrénées vivantes et non pas sanctuarisées et désertifiées.